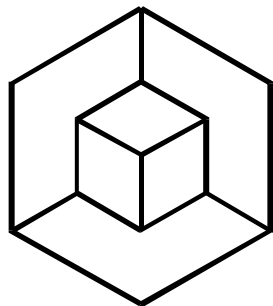


ARAAFU

Association des restaurateurs d'art et
d'archéologie de formation universitaire

Formation
continue



Stage théorique et pratique



ID Datadok 0031743

L'ARAAFU n'a pas encore obtenu la **certification Qualiopi**, qui est demandée par un certain nombre d'organismes depuis le 1^{er} janvier 2022. Si vous souhaitez faire prendre en charge le coût de la formation par un organisme financeur ou par votre employeur, renseignez-vous au préalable !

La lutte contre les polluants dans les institutions patrimoniales

Paris
Mardi 15 novembre 2022

La formation

Objectifs :

Les effets des polluants sur les biens patrimoniaux sont de plus en plus connus. Le développement d'outils efficaces dans la lutte contre les polluants a pris un grand essor ces dernières années. Cette formation a pour objectif de présenter les principaux polluants particuliers et gazeux ainsi que les régulateurs et absorbeurs de polluants développés, leurs inconvénients et avantages respectifs. Leurs protocoles d'utilisation seront aussi abordés.

Public :

Cette formation s'adresse aux professionnels de la conservation-restauration, de la conservation préventive, régisseurs et professionnels amenés à gérer et surveiller des réserves ou autres espaces de conservation.

Programme :

La formation se déroule sur une journée. Le matin : présentation théorique des différents types de polluants et de la législation en cours. L'après-midi : les absorbeurs de polluants, étude théorique et cas pratiques.

Matériel à apporter : non.

Les intervenants

Marie-Anne LOEPER-ATTIA

Diplômée du Master de conservation-restauration des biens culturels de Paris 1 et d'un DEA en Archéologie des périodes historiques, Marie-Anne Loeper-Attia est actuellement assistante à l'INP spécialité Arts du feu-Métal et chargée de la conservation préventive et curative des collections au musée de la Musique à Paris.

Dates et horaires

1 journée, **mardi 15 novembre 2022.**

Horaires : 9h00-12h30, 14h00-17h30

Lieu

Musée des Arts Décoratifs

111 rue de Rivoli, Paris.

(salle de conférence)

Prix

Membre ARAAFU.....180 euros

Non membre.....240 euros

Organisme de formation : ARAAFU

SIRET: 383 018 397 00018

Organisme de formation référencé Data Dock 0031743

Numéro de déclaration d'activité (NDA) : 11752436275

Siège social : 3 rue Michelet, 75006 Paris

(merci de ne pas envoyer de courrier à cette adresse)

Formulaire d'inscription Stage Polluants 2022

- Nombre de places : 15.
- Date limite d'inscription : 31 octobre 2022.

Merci de compléter précisément et très lisiblement le formulaire ci-dessous

Nom.....

Prénom.....

Vous êtes : salarié indépendant / particulier

Profession.....

.....

Spécialité.....

Adresse : personnelle professionnelle

.....

.....

.....

Téléphone :

E-mail :

.....

Prix :

Membre ARAAFU..... 180 euros

Non-membre..... 240 euros

Règlement :

par carte bancaire, en ligne

par virement

Pour ces deux modes de paiement, les informations vous seront transmises à réception de ce formulaire.

par chèque (à joindre au formulaire et à nous envoyer - encaissement après la formation)

a posteriori sur facture (pour les institutions uniquement) : remplir le volet 2 et transmettre les informations nécessaires à la facturation (procédure, adresse, bon de commande...)

Signature :

Avez-vous besoin de documents préalables ?

Convention de stage (envoyer un modèle si besoin)

Devis (pour le FIF-PL vous avez besoin d'un devis)

Autre :

Formulaire d'inscription – volet 2

Salariés ou prise en charge du paiement par un organisme de formation

Le stagiaire salarié s'engage à être présent, et à signer les feuilles et attestation de présence nécessaires au règlement.

Signature du responsable et tampon de l'institution obligatoire en guise de garantie de paiement :

• Nom de l'institution :

.....

• Délai de paiement garanti :

• Personne à contacter : nom, téléphone, e-mail :

.....

.....

.....

• Adresse de facturation :

.....

.....

.....

Paiement

L'inscription n'est définitive qu'après :
- réception du paiement ou de l'engagement et
- confirmation de la part de l'ARAAFU par e-mail.

Remboursement limité à 50 % en cas de désistement après le 31 octobre 2022. Le stage est dû dans sa totalité en cas d'annulation à moins d'une semaine du début de la formation.

Stage : Les absorbeurs d'humidité et d'oxygène

Renseignements

- Informations pédagogiques : Marie-Anne LOEPER-ATTIA
06 15 15 94 94 - loeperattia@orange.fr

- Inscription et règlement : Camille-Frédérique Blind
06 95 129 222 - camille@araafu.com

Renseignements pour la prise en charge

- FIFPL (professions libérales)

01 55 80 50 00 ou <http://www.fifpl.fr> -

Le stagiaire doit fournir à l'Araafu le formulaire de FIFPL « attestation de présence » correspondant à son code APE avant le stage.

- FAF (Fond d'assurance formation) de votre CRMA régionale (artisans)

Traitement des données personnelles

Les données personnelles figurant sur ce formulaire font l'objet de traitements pour permettre la gestion des inscriptions. Elles seront intégrées dans la base de données de l'ARAAFU afin de vous envoyer par courriel des informations sur les activités de l'association (stages, colloques, publications) ou pouvant intéresser les professionnels de la conservation du patrimoine.

J'accepte de recevoir ces informations : OUI NON

J'accepte que mes coordonnées soient conservées dans le fichier Araafu après ma participation à la formation..... OUI NON

Vos données personnelles peuvent être supprimées ou modifiées à tout moment sur simple demande de votre part, par courriel. Pour avoir des données plus détaillées sur la politique de traitement et de protection des données personnelles de l'ARAAFU, consultez notre site Internet ou adressez-vous à secretariat@araafu.com.

Retournez cette page remplie à l'adresse :
ARAAFU – M^{me} Blind – 21 rue d'Annam, 75020 Paris
ou : secretariat@araafu.com